

9 novembre 2006

Français  
Original: Anglais

---

**Commission pour la prévention du crime  
et la justice pénale**

Seizième session

Vienne, 23-27 avril 2007

Point 8 de l'ordre du jour provisoire\*

**Suite donnée au onzième Congrès des Nations Unies  
pour la prévention du crime et la justice pénale  
et préparatifs du douzième Congrès des Nations Unies  
pour la prévention du crime et la justice pénale**

**Application de la Déclaration de Bangkok: Synergies et  
réponses: alliances stratégiques pour la prévention du crime  
et la justice pénale**

**Liste récapitulative établie par le Gouvernement thaïlandais**

La Déclaration de Bangkok: Synergies et réponses: alliances stratégiques pour la prévention du crime et la justice pénale<sup>1</sup> comprend 35 paragraphes, dont chacun contient des éléments importants qui intéressent directement la Thaïlande. L'état d'avancement des suites données à la Déclaration est récapitulé dans le tableau suivant à l'aide d'une liste de contrôle établie par le Gouvernement pour servir de cadre à la collecte d'informations sur les principaux sujets abordés et les objectifs spécifiques fixés dans la Déclaration de Bangkok.

---

\* E/CN.15/2007/1.

<sup>1</sup> Résolution 60/177 de l'Assemblée générale, annexe.

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
1. Perfectionnement des mesures de prévention de la criminalité et de lutte contre le terrorisme	1.1. Ratification de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, de la Convention des Nations Unies contre la corruption et des instruments universels contre le terrorisme	<p>Participation à la Convention sur le marquage des explosifs plastique et en feuilles aux fins de détection (<b>Ministère des affaires étrangères</b>)</p> <p>Achèvement de la recherche sur l'élaboration de lois pour la prévention et la répression de la criminalité transnationale organisée, février 2006 (<b>Bureau du Procureur général</b>)</p> <p>Signature de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, 14 septembre 2005</p> <p>Rédaction de la loi sur la répression et la prévention de la criminalité transnationale organisée (actuellement soumise aux organes législatifs)</p> <p>Modification du droit pénal eu égard à la ratification de toutes les conventions contre le terrorisme, à l'adhésion à ces conventions et à l'application de leurs dispositions</p> <p>Préparation de la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption par la nomination d'une commission chargée d'étudier les détails de la ratification (<b>Bureau du Procureur général</b>)</p>
	1.2. Fourniture d'une assistance technique aux pays en développement	<p>Organisation de stages de formation pour l'échange d'informations sur l'expérience faite dans les pays voisins de la région, par exemple stage de formation sur la connaissance des lois relatives au blanchiment d'argent (<b>Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent</b>)</p> <p>Visite d'étude au Japon et en Inde sur l'application des lois relatives à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée (<b>Bureau du Procureur général</b>)</p> <p>Stage de formation sur les connaissances nécessaires pour superviser le marché des capitaux conformément aux demandes formulées par les organismes du contrôle des valeurs mobilières et des bourses dans différents pays (<b>Commission des opérations de bourse</b>)</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		<p>Visite d'étude d'une délégation du Ministère de la justice de la République démocratique populaire lao au Ministère du développement social et de la sécurité humaine et au Département d'observation et de protection de la jeunesse du Ministère de la justice, 4-6 avril 2005, au sujet du développement social des enfants et des jeunes (<b>Division des affaires étrangères, Bureau du Secrétaire permanent du Ministère de la justice</b>)</p> <p>Organisation d'un stage de formation sur la connaissance des lois relatives au blanchiment d'argent à l'intention de la République démocratique populaire lao, 24-26 avril 2006 (<b>Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent</b>)</p> <p>Fourniture aux pays en développement d'un appui technique en proposant des possibilités de qualification à des agents travaillant dans les quatre régions septentrionales de la République démocratique populaire lao (<b>Ministère du travail</b>)</p>
1.3. Recueillir et échanger des informations sur la criminalité et le terrorisme et les mesures de lutte efficaces		<p>Signature de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire de 2005, 14 septembre 2005</p> <p>Ratification de la Convention contre la corruption et de 6 des instruments universels relatifs à la prévention et à l'élimination du terrorisme international sur 13 (<b>Bureau du Procureur général</b>)</p> <p>Mise au point d'un site Web pour ouvrir au public l'accès aux informations sur les affaires judiciaires (<b>Bureau du Procureur général</b>)</p> <p>Modification de la Loi de 1992 sur les opérations de bourse pour y insérer des dispositions habilitant le Bureau de la Commission des opérations de bourse d'apporter une aide accrue à des organismes étrangers (<b>Bureau de la Commission des opérations de bourse</b>)</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		Signature, le 6 juin 2005, d'un mémorandum avec le Département des enquêtes spéciales du Ministère de la justice sur la coopération dans la prévention et la répression d'affaires spéciales, la prévention et la répression du blanchiment d'argent et la lutte contre le soutien financier au terrorisme <b>(Commission des opérations de bourse)</b>
		Rassemblement et échange d'informations sur la criminalité et le terrorisme avec la Police royale thaïlandaise, l'Agence nationale de renseignement et d'autres organismes compétents <b>(Ministère des technologies de l'information et de la communication)</b>
		Coopération entre les services de sécurité de Thaïlande et d'autres pays <b>(Agence nationale de renseignement)</b>
		Participation à un sous-comité sur la prévention et l'élimination de la criminalité transnationale organisée, qui relève du Conseil de sécurité nationale <b>(Banque de Thaïlande)</b>
1.4. Respect de l'état de droit, de la bonne gouvernance et de la bonne gestion des affaires publiques et des biens publics, aux niveaux local, national et international		Application de la politique de surveillance et de bonne gestion, c'est-à-dire participation au sous-comité du gouvernement d'entreprise pour banques commerciales, sociétés financières et sociétés d'assurance du Comité national du gouvernement d'entreprise <b>(Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent et Commission des opérations de bourse)</b>
		Appui aux projets de formation de l'Institut thaïlandais de l'association de directeurs pour améliorer les compétences théoriques et pratiques des cadres d'entreprise en matière de mise en œuvre de méthodes de gestion appropriées <b>(Commission des opérations de bourse)</b>
		Application du principe selon lequel le parquet doit travailler d'une manière efficace et faciliter la prestation de services au public <b>(Bureau du Procureur général)</b>
		Soutien aux projets de formation de l'ensemble des agents publics en matière de pratiques de bonne gouvernance et de bonne gestion <b>(Bureau de la Commission de la fonction publique)</b>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		Participation au projet "Rapports sur le respect des normes et codes" du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale et signature avec le Département des enquêtes spéciales d'un mémorandum sur la coopération dans la prévention et la répression de crimes spéciaux, 29 juillet 2005 ( <b>Banque de Thaïlande</b> )
	1.5. Création et maintien d'institutions de justice pénale équitables et efficaces	Nomination d'un comité de surveillance en vue de l'application de méthodes de procédure pénale efficaces ( <b>Bureau du Procureur général</b> )  Définition de principes et pratiques à observer rigoureusement par les membres du parquet ( <b>Bureau du Procureur général</b> )
	1.6. Traitement humain de tous ceux qui se trouvent dans des maisons d'arrêt et des établissements pénitentiaires	Création de nouveaux établissements pour mineurs dans 12 provinces (9 janvier 2006), 12 autres établissements devant être créés en août 2006 afin de doter chacune des 76 provinces d'un établissement spécialisé ( <b>Département d'observation et de protection de la jeunesse du Ministère de la justice</b> )  Préparation de la création de trois maisons d'arrêt pour mineurs dans les provinces de Khon Kaen, de Songkhla et Rayong en 2007 et d'une maison d'arrêt pour la province de Surat Thani en 2008 ( <b>Département d'observation et de protection de la jeunesse du Ministère de la justice</b> )  Rédaction d'un plan de normalisation des établissements pénitentiaires et organisation d'un atelier pour la définition d'indicateurs sur l'état des prisons ( <b>Département des services pénitentiaires du Ministère de la justice</b> )  Nomination d'une commission chargée d'étudier la ratification de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ( <b>Département de la protection des droits et des libertés du Ministère de la justice</b> )

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
1.7 Rôle de la société civile et des groupes n'appartenant pas au secteur public dans la lutte contre la criminalité et le terrorisme		<p>Examen approfondi du projet de loi sur l'administration de la justice pour enfants et adolescents, et du projet de loi sur la création de tribunaux de la famille et de la jeunesse et la procédure correspondante <b>(Bureau du Conseil d'État)</b></p> <p>Adoption de diverses mesures propres à renforcer la participation, notamment projet d'études juridiques en vue de la modification de la disposition de la Loi sur les opérations de bourse de 1992 relative à la protection des informateurs</p> <p>Organisation de programmes de traitement d'auteurs d'infractions à la loi sur les stupéfiants en coopération avec les temples bouddhistes <b>(Département de probation du Ministère de la justice)</b></p> <p>Lancement avec d'autres services publics d'une campagne "Pas d'alcool au volant" au cours du festival du Nouvel An et de Songkran <b>(Département de probation du Ministère de la justice)</b></p> <p>Mise en place d'un projet d'agents de probation bénévoles qui compte maintenant 10 181 membres <b>(Département de probation du Ministère de la justice)</b></p> <p>Extension à 49 zones du projet de réinsertion des délinquants grâce aux réseaux communautaires <b>(Département de probation du Ministère de la justice)</b></p> <p>Lancement d'un projet de promotion de la justice dans les trois provinces de l'extrême sud du pays</p> <p>Organisation d'un projet pilote de résolution du problème des drogues en faisant appel aux réseaux de justice communautaire, conformément au concept de justice communautaire <b>(Département de probation du Ministère de la justice)</b></p> <p>Lancement d'un projet de foyers de cure dans cinq endroits</p> <p>Promotion de campagnes de coopération pour combattre la propagation de produits à inhaler toxicomanogènes <b>(Département de probation du Ministère de la justice)</b></p>

Sujet	Objectif	Situation actuelle et état d'avancement de l'action
1.8. Élaboration de normes locales et coopération internationale dans les domaines de la criminalité et de l'extradition		<p data-bbox="884 293 1294 427">Nomination de particuliers à un comité de prévention de la délinquance juvénile (<b>Département d'observation et de protection de la jeunesse du Ministère de la justice</b>)</p> <p data-bbox="884 450 1278 584">Organisation de la formation de particuliers en matière de droits et de justice des mineurs et d'orientation de groupes familiaux (<b>Département de probation du Ministère de la justice</b>)</p> <p data-bbox="884 607 1299 819">Préparation de la mise en place, en 2006, d'une équipe d'animateurs communautaires, chargés de faire connaître le concept de droits des jeunes et le potentiel des jeunes délinquants (<b>Département d'observation et de protection de la jeunesse du Ministère de la justice</b>)</p> <p data-bbox="884 842 1278 920">Promotion de connaissances juridiques dans le grand public (<b>Bureau du Procureur général</b>)</p> <p data-bbox="884 943 1302 1211">Six traités bilatéraux supplémentaires sur l'entraide en matière pénale (auparavant huit au total); le traité avec le Pérou est entré en vigueur. Les cinq autres États avec lesquels des traités bilatéraux sont encore en cours d'élaboration sont l'Australie, la Belgique, la Pologne, Sri Lanka et l'Ukraine (<b>Bureau du Procureur général en coopération avec les organismes compétents</b>)</p> <p data-bbox="884 1234 1315 1447">Exécution de projets relatifs à la prévention et à la répression du blanchiment d'argent et à la lutte contre le financement du terrorisme; et d'un projet relevant du mémorandum sur la coopération dans la prévention et la répression de crimes spéciaux (<b>Commission des opérations de bourse</b>)</p> <p data-bbox="884 1469 1302 1603">Révision de la provision relative à l'autorité d'aider des organismes étrangers, qui figure dans la Loi sur les opérations de Bourse de 1992 (<b>Commission des opérations de bourse</b>)</p> <p data-bbox="884 1626 1299 1682">Examen du projet de loi sur l'extradition (<b>Bureau du Conseil d'État</b>)</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
	1.9. Renforcer la coopération internationale en vue de créer des conditions propices à la lutte contre la criminalité, en favorisant la croissance et le développement durable, et éliminer la pauvreté et le chômage grâce à des stratégies et politiques de développement efficaces et équilibrées	<p>Conclusion d'un traité sur l'entraide entre États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et du Mémorandum d'accord Séoul-Melbourne sur la lutte contre le spam avec les pays de la région (<b>Ministère des technologies de l'information et de la communication</b>)</p> <p>Signature d'un mémorandum d'accord entre la Fédération de Russie et la Thaïlande sur la création d'un comité intergouvernemental chargé d'examiner des questions de sécurité (<b>Conseil de sécurité nationale</b>)</p> <p>Participation comme membre au Groupe Egmont des cellules de renseignements financiers et au Groupe Asie/Pacifique sur le blanchiment de capitaux (<b>Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent</b>)</p> <p>Nomination d'une commission chargée de réviser la Loi de 1992 sur l'entraide judiciaire en matière pénale (<b>Bureau du Procureur général</b>)</p> <p>Examen du projet de loi sur l'extradition (<b>Bureau du Conseil d'État</b>)</p> <p>Modification de la disposition relative à l'aide aux organismes étrangers de la Loi sur les opérations de Bourse de 1992 (<b>Commission des opérations de Bourse</b>)</p> <p>Promotion de la coopération avec les pays voisins dans le domaine économique comme par exemple la stratégie de coopération économique Ayeyawady-Chao Phraya-Mekong, la sous-région du Grand Mekong, le Triangle de croissance, Indonésie, Malaisie, Thaïlande. La Thaïlande a pris les mesures suivantes: a) nomination de délégués commerciaux et de délégués aux investissements en République populaire démocratique lao, au Myanmar, en Chine (Yunnan) et au Viet Nam; b) organisation de réunions subsidiaires pour faciliter le commerce et les investissements; c) soutien à la création d'un conseil d'entreprises sur les stratégies de coopération économique; d) organisation d'une réunion pour développer les échanges entre la Thaïlande et la Malaisie (<b>Département du commerce extérieur du Ministère du commerce</b>)</p>



<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		<p>Coopération avec les services de renseignement des pays animés du même esprit et adoption de mesures concrètes pour établir, en ce qui concerne le problème des immigrés illégaux, des relations avec les services de renseignement de pays comme la Chine et les pays d'Asie du Sud (<b>Agence nationale de renseignement</b>)</p> <p>Porter le revenu par habitant au-dessus du seuil de pauvreté de 20 000 baht par an en mettant en place des financements au niveau des villages et des communautés, des centres où des élèves d'établissements d'enseignement professionnel réparent les machines des villageois et un projet de lutte contre la pauvreté dans les ménages (<b>Département du développement communautaire du Ministère de l'intérieur</b>)</p> <p>Organisation de stages de formation qualifiante à l'intention des pauvres pour en accroître le revenu (<b>Département du développement des compétences du Ministère du travail</b>)</p> <p>Promulgation d'un règlement ministériel destiné à protéger les travailleurs à domicile et les ouvriers agricoles (<b>Département de la protection et du bien-être des travailleurs du Ministère du travail</b>)</p> <p>Extension du système de protection sociale aux chômeurs (<b>Bureau de la sécurité sociale du Ministère du travail</b>)</p> <p>Mise en œuvre de mesures visant à apporter une assistance psychologique aux victimes de la traite des êtres humains (<b>Ministère du développement social et de la sécurité humaine</b>)</p> <p>Organisation d'une réunion de hauts fonctionnaires pour le quatrième Sommet de la sous-région du Grand Mékong sur la traite des êtres humains et de réunions bilatérales sur le mémorandum d'accord entre la République démocratique populaire lao et la Thaïlande (<b>Ministère du développement social et de la sécurité humaine</b>)</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		Signature, le 16 janvier 2006, au cours de la Réunion des procureurs généraux tenue à Kuala Lumpur, d'un traité d'entraide judiciaire en matière pénale entre États membres de l'ASEAN animés du même esprit ( <b>Bureau du Procureur général</b> )
		Signature du mémorandum d'accord Séoul-Melbourne sur la lutte contre le spam avec les pays de la région, et organisation de réunions pour l'échange d'informations sur l'état d'avancement des mesures de lutte contre le spam ( <b>Ministère des technologies de l'information et de la communication</b> )
2. Prévention de la criminalité	2.1. Utilisation de stratégies globales et efficaces de prévention de la criminalité pour s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs de risque liés à la criminalité et à la victimisation aux niveaux local, national et international	<p>Projet concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (<b>Bureau de la Commission des opérations de Bourse</b>)</p> <p>Projet de formation d'experts chargés de protéger les jeunes filles contre la traite des êtres humains et projet de sensibilisation des jeunes filles pour les protéger contre les risques de tromperie (<b>Ministère du développement social et de la sécurité humaine</b>)</p> <p>Mise au point de stratégies propres à renforcer le plan de gestion du Grand Bangkok pour 2005-2008 et réduire les risques pour le public en mettant l'accent sur les mesures protectrices et la répression de la criminalité locale pour répondre à la demande de la population (<b>Administration du Grand Bangkok</b>)</p> <p>Diffusion par Internet de connaissances sur la gravité des peines qu'encourent les délinquants (<b>Bureau du Procureur général</b>)</p> <p>Coordination avec la police internationale pour donner aux organismes concernés accès à certaines données propres à faciliter leur travail</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		Recherche de coopération internationale, notamment avec la conférence des chefs de police de l'ASEAN (ASEANAPOL), sur les mesures de lutte contre la criminalité transnationale organisée et sur l'organisation de la coopération internationale en matière de détection et de répression
		Signature d'un mémorandum d'accord pour étendre la coopération entre la Police australienne et la Police royale thaïlandaise en facilitant les vérifications d'identité et en fournissant une assistance après les catastrophes naturelles ou causées par l'homme
		Création d'un centre de coordination de la lutte contre la criminalité transnationale, chargé notamment d'affaires criminelles comme la recherche et l'arrestation de réfugiés étrangers en Thaïlande ( <b>Police royale thaïlandaise</b> )
3. Criminalité transnationale organisée	3.1. Reconnaissance de la nécessité de combattre la criminalité transnationale organisée dans le domaine du vol et du trafic de biens culturels et du trafic illicite d'espèces de flore ou de faune sauvages protégées en prenant en considération les instruments juridiques internationaux pertinents	<p>Rédaction de la loi sur la conservation des espèces sauvages pour modifier la Loi sur la conservation et la protection des espèces sauvages de 1992</p> <p>Mise en place dans les pays de l'ASEAN d'ateliers des organes de gestion du commerce des espèces de faune et de flore sauvages prévus dans la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) (<b>Ministère des ressources naturelles et de l'environnement</b>)</p> <p>Promulgation de la Loi sur la protection de la diversité de la flore de 1999</p> <p>Promulgation de la Loi sur la quarantaine des végétaux de 1964</p> <p>Rédaction d'un règlement ministériel sur le contrôle du commerce des animaux et restes d'animaux (<b>Ministère de l'agriculture et des coopératives</b>)</p> <p>Confirmation de la participation aux conventions internationales relatives à l'interdiction et à la prévention de l'importation, de l'exportation et du transfert de propriété illicites de biens culturels dont: a) la Convention de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		(UNESCO) concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels de 1970; b) la Convention de l'Institut international pour l'unification du droit privé (Unidroit) sur les biens culturels volés ou illicitement exportés de 1995; c) la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de 2003 ( <b>Département des beaux-arts du Ministère de la culture</b> )
3.2. Mise au point de mesures et de mécanismes pratiques de lutte contre les enlèvements et séquestrations et le trafic des êtres humains	Élaboration, conformément à la politique nationale et aux plans nationaux pour 2005-2007 et 2008-2010, de plans d'action et d'indicateurs pour la prévention de la traite des femmes et des enfants et le règlement des affaires de traite	Définition des modalités de coopération entre le Cambodge et la Thaïlande en vue de la réinsertion sociale des victimes de la traite des êtres humains
		Élaboration de mémorandums d'accord sur la coopération concernant la traite des femmes et des enfants et la fourniture d'une assistance aux victimes de la traite des êtres humains entre la Thaïlande et le Viet Nam
		Construction d'un centre national d'opérations contre la traite des êtres humains aux niveaux national et provincial ( <b>Ministère du développement social et de la sécurité humaine</b> )
		Prévention et élimination, conformément au paragraphe 2 de l'article 3 de la Loi de 1999 sur la lutte contre le blanchiment d'argent, de la traite des êtres humains en confisquant et en saisissant les biens des délinquants dans les affaires de traite de femmes et d'enfants; à présent, la valeur totale des biens confisqués s'élève à près de 50,2 millions de baht ( <b>Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent</b> )
		Réunions avec les États membres de l'ASEAN pour l'échange d'informations sur les cas particuliers de traite des êtres humains ( <b>Département des enquêtes spéciales du Ministère de la justice</b> )

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		<p>Activités dans les domaines liés à la traite des êtres humains et notamment:</p> <p>a) répression du trafic et de l'emploi de travailleurs migrants clandestins;</p> <p>b) répression de la corruption liée à l'emploi dans des pays étrangers</p> <p><b>(Département de l'emploi du Ministère du travail)</b></p> <p>Définition de mesures de protection des travailleurs victimes de la traite des êtres humains eu égard notamment à des groupes à risque comme les femmes et les enfants</p> <p>Protection de tous les étrangers travaillant en Thaïlande en obtenant que les employeurs traitent leurs salariés sur un pied d'égalité et sans discrimination fondée sur le sexe, la religion et la nationalité afin d'assurer aux travailleurs étrangers la jouissance des droits prévus dans la Loi sur la protection des travailleurs de 1998 <b>(Département de l'emploi du Ministère du travail)</b></p> <p>Rédaction de textes législatifs visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, qui sont actuellement étudiés par le Bureau du Conseil d'État <b>(Ministère du développement social et de la sécurité humaine)</b></p>
	3.3. Fourniture d'une assistance et d'une protection adéquates aux victimes d'enlèvements et de séquestrations et de la traite des personnes et à leurs familles	<p>Dépôt auprès du Secrétaire général de l'instrument d'adhésion au Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (11 janvier 2006)</p> <p>Aide à des victimes de la traite des êtres humains (quatre personnes au total) <b>(Département des enquêtes spéciales du Ministère de la justice)</b></p>
4. Cybercriminalité	4.1. Efforts pour renforcer et compléter la coopération visant à prévenir la criminalité liée aux technologies de pointe et à l'informatique et à la combattre en menant des enquêtes, en engageant des poursuites, notamment en développant des partenariats	<p>Mise en place, en association avec les secteurs public et privé, d'un projet visant à interdire les sites Web inacceptables et signature d'un mémorandum avec les fournisseurs de services Internet sur la fermeture de sites Web inacceptables</p> <p>Définition, à l'intention des usagers de téléphones portables, de mesures qui obligent ces derniers à faire enregistrer les</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
	avec le secteur privé	cartes SIM grâce à la coopération avec le secteur privé (opérateurs de téléphonie mobile) ( <b>Ministère des technologies de l'information et de la communication</b> )  Diffusion, grâce à des stages de formation, de connaissances sur la cybercriminalité parmi les agents publics ( <b>Bureau du Procureur général</b> )  Examen du projet de loi sur la cybercriminalité ( <b>Bureau du Conseil d'État</b> )
5. Protection des témoins et des victimes de la criminalité	5.1. Reconnaissance de l'importance qu'il y a à accorder une attention particulière à la nécessité de protéger les témoins et les victimes de la criminalité et du terrorisme dans un cadre juridique et financier	Exécution par les organismes compétents d'activités visant à protéger les témoins et à réadapter les victimes de la criminalité, c'est-à-dire octroi d'une indemnité financière aux victimes  Coopération suivie avec les organismes compétents en ce qui concerne les mesures générales de protection des témoins  Signature, avec les organismes compétents, d'un mémorandum concernant la protection des témoins ( <b>Département de la protection des droits et des libertés du Ministère de la justice</b> )  Lancement de projets d'études législatives pour modifier la Loi sur les opérations de Bourse de 1992  Lancement d'un projet d'études législatives sur la protection des informateurs ( <b>Bureau de la Commission des opérations de Bourse</b> )  Fourniture d'aide, de protection et de possibilités de réadaptation aux victimes de la traite des êtres humains ( <b>Ministère du développement social et de la sécurité humaine</b> )  Lancement, dans trois affaires particulières, d'un programme de protection des témoins ( <b>Département des enquêtes spéciales du Ministère de la justice</b> )

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
6. Promouvoir l'accès à la justice	6.1. Promouvoir l'accès à la justice, envisager la fourniture d'une aide juridique à ceux qui en ont besoin et leur permettre de faire valoir leurs droits dans le système de justice pénale	<p>Mise au point de plans d'action pour la protection des droits et la fourniture d'une aide juridique à tous les Thaïlandais en Thaïlande et à l'étranger, en ce qui concerne notamment la protection des droits, libertés et avantages des citoyens; la fourniture d'une aide juridique aux agriculteurs et aux personnes démunies; la formation et la mise en place de médiateurs en milieu rural; la signature d'un mémorandum avec le Bureau du médiateur afin de résoudre les problèmes et de fournir une aide juridique à ceux qui sont soumis à un traitement inéquitable (<b>Bureau du Procureur général</b>)</p> <p>Formation et perfectionnement du personnel en matière d'application des lois à l'intention de différents groupements et organismes (<b>Ministère de la défense</b>)</p> <p>Appui à la participation du public au système juridique et notamment au projet des agents de probation bénévoles, au projet de réseau communautaire pour la réinsertion des délinquants, au renforcement de la justice dans les trois provinces de l'extrême sud et au projet pilote sur l'action des réseaux communautaires contre le phénomène de la drogue (<b>Département de probation du Ministère de la justice</b>)</p> <p>Fourniture d'une aide juridique dans les bureaux centraux et régionaux, et notamment mise à disposition de juristes et de compétences (<b>Conseil des juristes de Thaïlande</b>)</p>
	6.2. Adapter la législation locale pour faciliter l'accès à la justice	<p>Création d'un comité chargé d'examiner le versement d'indemnités et de frais de transport aux témoins dans les affaires pénales conformément à la Loi sur la protection des témoins de 2003 et publication de la décision du Ministère de la défense d'indemniser les juges militaires et les agents administratifs des tribunaux militaires travaillant en dehors de l'horaire officiel (<b>Département du Chef de la justice militaire du Ministère de la défense</b>)</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
7. Trafic de drogues	7.1. Renforcer la coopération internationale dans la lutte contre certaines formes de criminalité organisée	<p>Fourniture d'une assistance aux organismes centraux s'occupant des drogues illicites dans les pays voisins et notamment soutien aux visites d'étude effectuées en Thaïlande pour observer l'action de répression des délits relatifs aux drogues</p> <p>Coopération avec les organismes compétents dans les domaines de l'information et au niveau opérationnel pour réprimer le trafic international de drogues</p> <p>Organisation de réunions internationales aux niveaux bilatéral et trilatéral pour coopérer dans la lutte contre les drogues <b>(Bureau de l'Office de contrôle des stupéfiants)</b></p> <p>Mise en place de comités d'action sociale dans les bureaux et exécution de différents projets appelés "usine blanche", "usine école", "Appui à l'usine et aux travailleurs en bonne santé", "Être le numéro un", etc. <b>(Ministère du travail)</b></p> <p>Réception de l'Ambassade des États-Unis d'Amérique d'instruments et d'un agent pour les enquêtes sur les délinquants et leurs complices et pour leur arrestation</p> <p>Réception du Bureau de l'Office de contrôle des stupéfiants d'un budget permettant de recruter des agents chargés de superviser les activités de réadaptation des toxicomanes <b>(Bureau du Procureur général)</b></p>
8. Lutte contre le terrorisme	<p>8.1. Aider les États à ratifier et à appliquer les instruments universels contre le terrorisme grâce à la fourniture d'une assistance technique à la demande</p> <p>8.2. Appeler les États Membres à envisager de signer et de ratifier la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire</p>	<p>Aucun organisme n'a fourni des informations</p> <p>Signature, le 14 décembre 2005, de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire <b>(Bureau du Procureur général)</b></p> <p>Réunions de comité pour étudier l'adhésion à la Convention internationale sur le terrorisme international au Sommet mondial tenu en 2005 au cours de la soixantième session de l'Assemblée générale à New York; le comité a en outre invité le bureau de "Atomes pour la paix"</p>



<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
9. Lutte contre la corruption	9.1. Promotion d'une culture d'intégrité et de responsabilité dans les secteurs public et privé	<p>à être l'animateur d'un groupe de travail chargé de réexaminer la législation thaïlandaise au regard de ladite convention avant la ratification (<b>Ministère des affaires étrangères</b>)</p> <p>Modification de la Loi sur les opérations de Bourse de 1992 afin de soutenir le principe de l'offre publique d'achat (<b>Bureau de la Commission des opérations de Bourse</b>)</p> <p>Mise en place d'un site Web pour l'examen public des questions de droit (<a href="http://www.lawamendment.go.th">www.lawamendment.go.th</a>)</p> <p>Rédaction en cours d'un règlement applicable aux fournisseurs de services informatiques pour résoudre les problèmes liés à Internet et réglementer le fonctionnement des cafés Internet (<b>Ministère des technologies de l'information et de la communication</b>)</p> <p>Coopération de tous les organismes participant à la lutte contre la corruption par la création de centres administratifs exempts de corruption</p> <p>Définition de critères de morale et de déontologie</p> <p>Appui aux fonctionnaires dans l'action visant à faciliter l'accès de la population à la justice (<b>Ministère de l'intérieur, Ministère du travail, Administration du Grand Bangkok et Bureau de la Commission de la fonction publique</b>)</p> <p>Utilisation, en application du décret sur la bonne gouvernance de 2003, d'indicateurs par le Bureau de la Commission nationale de lutte contre la corruption et le Bureau de la Commission du développement du secteur public; coordination entre le Bureau de la Commission nationale de lutte contre la corruption et les organismes compétents en vue de l'échange de données sur la corruption (<b>Bureau de la Commission nationale de lutte contre la corruption</b>)</p>
	9.2 La bonne gestion des affaires publiques et des biens publics et le respect de l'état de droit sont indispensables pour la prévention et la répression	<p>Désignation de représentants à un sous-comité et d'un secrétaire du Comité national du gouvernement d'entreprise et projet d'appui à la formation pour développer les connaissances pratiques et théoriques des cadres d'entreprise en</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
de la corruption		<p>mettant en pratique les règles de bonne gouvernance (<b>Bureau de la Commission des opérations de Bourse</b>)</p> <p>En vertu de la Constitution et du paragraphe 8 de l'article 19 de la Loi organique sur la lutte contre la corruption de 1999, le Bureau de la Commission nationale de lutte contre la corruption est autorisé à présenter des mesures au Cabinet. Toutes ces mesures ont dès maintenant été définies; la Commission est toutefois en instance de renouvellement, après quoi toutes les mesures seront présentées au Cabinet pour examen (<b>Bureau de la Commission nationale de lutte contre la corruption</b>)</p> <p>Appui à la formation qualifiante des fonctionnaires et agents publics en vue du respect des principes de bonne gouvernance et notamment diffusion du résultat de travaux de recherche (<b>Bureau de la Commission de la fonction publique</b>)</p>
9.3. Définition de mesures pour le recouvrement d'avoirs tirés de la corruption		<p>Par une résolution adoptée le 18 novembre 2003, le Cabinet a décidé que le Ministère de la justice et le Bureau du Procureur général seraient les principaux organismes chargés d'étudier les obligations découlant de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Le Cabinet a par ailleurs chargé un comité, en vertu de la Convention contre la corruption, de modifier les lois existantes ou d'en rédiger de nouvelles (<b>Bureau du Secrétaire permanent de la justice du Ministère de la justice</b>)</p> <p>Désignation de représentants devant siéger au comité chargé d'étudier les obligations découlant de la Convention des Nations Unies contre la corruption et de modifier la loi sur les opérations de Bourse de manière à assurer la conformité avec les dispositions de ladite convention (<b>Bureau de la Commission des opérations de Bourse</b>)</p> <p>Signature d'un mémorandum entre le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent et le Bureau de la Commission nationale de lutte contre la corruption (<b>Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent</b>)</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		<p>Coordination de l'examen des obligations découlant de la Convention des Nations Unies contre la corruption, eu égard à la nécessité d'adopter des mesures propres à faciliter le recouvrement d'avoirs en vertu de la Constitution et de la Loi organique sur la lutte contre la corruption de 1999 <b>(Bureau du Procureur général)</b></p> <p>Participation du Bureau de la Commission nationale de lutte contre la corruption à une réunion de la Banque asiatique de développement et de l'Organisation de coopération et de développement économiques tenue en mars 2006, à un stage de formation tenu à Kuala Lumpur et à un séminaire tenu à Shanghai (Chine) sur la question du recouvrement d'avoirs tirés de la corruption</p> <p>Participation, avec des pays d'Europe, à la rédaction de mesures de prévention et de répression de la corruption, notamment au cours d'une réunion avec le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux et le Groupe Asie/Pacifique sur le blanchiment de capitaux tenue en mai 2006 à Paris <b>(Bureau de la Commission nationale de lutte contre la corruption)</b></p>
10. Délinquance économique et financière, notamment blanchiment d'argent	10.1 Renforcer les politiques, mesures et dispositifs d'action nationale et de coopération internationale	<p>Charger un groupe de travail de mettre au point des dispositifs financiers afin de prévenir et de réprimer le blanchiment d'argent et notamment le financement du terrorisme</p> <p>Signature avec le Département des enquêtes spéciales du Ministère de la justice d'un mémorandum sur la coopération dans la prévention et la répression de crimes spéciaux</p> <p>Modification de la Loi sur les opérations de Bourse de 1992 <b>(Bureau de la Commission des opérations de Bourse)</b></p> <p>Signature de mémorandums avec des services de détection et de répression, comme le Bureau de la Commission nationale de lutte contre la corruption, et signature d'un mémorandum d'accord pour l'échange de données sur les opérations financières; à présent, 26 pays sont concernés</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		<p>Mise en place d'un groupe exécutif et d'un groupe de travail trilatéral pour confisquer des biens qui portent atteinte aux droits de propriété intellectuelle; en outre, coopération avec les services de police pour appréhender des délinquants dans des affaires de violation des droits de propriété intellectuelle (<b>Ministère du commerce</b>)</p> <p>Poursuite des recherches sur l'élaboration de mesures alternatives pour détecter et punir les délinquants utilisant des pratiques déloyales en bourse, y compris les actes de corruption active et passive de dirigeants d'entreprise visés par la Loi sur les opérations de Bourse de 1992</p> <p>Poursuites visant les affaires économiques dans lesquelles la Banque de Thaïlande ou la Commission de la Bourse sont plaignants et application de mesures visant à obtenir l'extradition de délinquants se trouvant à l'étranger en vue de leur jugement par les tribunaux thaïlandais (<b>Bureau du Procureur général</b>)</p> <p>Le Gouverneur de la Banque de Thaïlande préside le sous-comité du gouvernement d'entreprise dans les banques commerciales, les institutions financières et les sociétés d'assurance conformément à la résolution du 5 novembre 2003 dans laquelle le comité du gouvernement d'entreprise a autorisé la Thaïlande à participer au rapport sur le respect des normes et codes et chargé le sous-comité compétent d'établir les différentes parties du rapport, concernant la Thaïlande, qui traitent de la diffusion de données, de la transparence fiscale, etc.</p> <p>Signature par la Banque de Thaïlande, le 29 juillet 2005, d'un mémorandum sur la coopération avec le Département des enquêtes spéciales du Ministère de la justice dans la prévention et la répression des crimes spéciaux (<b>Banque de Thaïlande</b>)</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
	10.2. Chercher à améliorer la coopération internationale, notamment grâce à l'assistance technique, pour combattre les documents frauduleux et l'usurpation d'identité, en particulier l'utilisation frauduleuse de documents de voyage, en renforçant les mesures de sécurité et encourager l'adoption d'une législation nationale pertinente	<p>Adoption des passeports électroniques pouvant contenir des données biométriques afin d'obtenir une protection efficace contre la fraude documentaire et de vérifier rapidement et correctement l'identité (<b>Ministère des affaires étrangères</b>)</p> <p>Rencontre de représentants d'autres ambassades sur l'usage de passeports contrefaits pour effectuer des opérations financières afin de mettre en place des stages de formation à la vérification des passeports dans les banques commerciales</p> <p>Présentation par le Bureau des affaires juridiques du projet de loi modifiant le code pénal dans le cadre du plan de modernisation du droit de 2005. Le Cabinet a approuvé le principe de ce projet le 19 octobre 2005. Par la suite, le Groupe 11 de la commission du Bureau du Conseil d'État a organisé une rencontre avec quelques représentants du secteur public et du secrétariat pour présenter le projet (approuvé par l'Office du Bureau du Conseil d'État) au Secrétaire général pour examen, le projet étant envoyé à d'autres organismes pour approbation (<b>Bureau des affaires juridiques du Ministère de la justice</b>)</p>
11. Examiner la pertinence des règles et des normes relatives à la gestion des prisons et au traitement des détenus	11.1. Élaborer et adopter des mesures et directives, selon qu'il conviendra et conformément au droit interne, en vue de veiller à ce que les problèmes spécifiques de VIH/sida soient traités de manière adéquate dans ces établissements	<p>Définition de mesures visant à prévenir le sida chez les enfants et les jeunes et à résoudre les problèmes correspondants, notamment en diffusant des connaissances sur le risque de contracter cette infection par des relations sexuelles et sur la protection contre le sida en organisant les activités à l'intention des enfants et des adolescents, en appliquant des mesures internationales visant à accueillir les enfants et les adolescents dans des centres pour mineurs, en convoquant des réunions sur le plan d'action, etc.</p> <p>Groupe de travail commun chargé de rédiger un plan national intégré de protection contre le sida et de résolution des problèmes correspondants pour la période 2007-2011</p> <p>Études sur la protection contre le sida dans les profils de toxicomanes sous main de justice, évaluation (qualitative) de la situation en ce qui concerne le VIH dans</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		quatre prisons et diffusion des connaissances aux détenus grâce à des actions de formation ( <b>Département des services pénitentiaires du Ministère de la justice</b> )
12. Justice réparatrice	12.1. Développer davantage les politiques, procédures et programmes de justice réparatrice	<p>Exécution de projets d'études législatives afin de modifier certaines dispositions de la Loi sur les opérations de Bourse de 1992 relatives aux peines complémentaires (<b>Bureau de la Commission des opérations de bourse</b>)</p> <p>Formation d'agents de justice réparatrice au cours de l'exercice 2006 afin de soutenir la justice réparatrice dans le cadre du Bureau de probation (<b>Département de probation du Ministère de la justice</b>)</p> <p>Coopération avec les organismes compétents en matière de victimes de la traite des êtres humains (<b>Ministère du développement social et de la sécurité humaine</b>)</p>
	12.2. Utiliser des mesures de substitution aux poursuites, pour éviter les effets néfastes que peut avoir l'incarcération, réduire le volume de travail des tribunaux pénaux	Présentation du projet de loi sur l'ajournement des poursuites actuellement à l'étude au Bureau du Conseil d'État et surveillance continue de la justice réparatrice, à l'aide notamment de l'article 63 de la loi portant création des tribunaux de la famille et de la jeunesse et de la Loi sur le code de procédure des tribunaux de la famille et de la jeunesse de 1991 afin d'offrir aux enfants et aux adolescents des possibilités de réinsertion sociale ( <b>Bureau du Procureur général</b> )
13. Justice pour mineurs	13.1. Étudier les moyens de faire en sorte que les services fournis aux enfants victimes de la criminalité et à ceux qui sont en conflit avec la loi satisfassent aux normes	Traitement des délinquants juvéniles conformément aux règles des Nations Unies et de quatre indicateurs: a) alimentation et hébergement; b) éducation; c) gestion de l'environnement; et d) transport d'enfants et de jeunes. Le Département d'observation et de protection de la jeunesse s'est employé en permanence à examiner plus avant chacun de ces aspects. Pour surveiller le traitement des enfants et des jeunes, les organismes relevant du Département d'observation et de protection de la jeunesse doivent établir un comité composé de personnes extérieures et de représentants d'organisations sans but lucratif afin de superviser le traitement réservé aux enfants et de donner des

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
		<p>conseils quant aux mesures à prendre conformément aux normes acceptées  <b>(Département d'observation et de protection de la jeunesse du Ministère de la justice)</b></p> <p>Fourniture d'aide, sans discrimination, aux enfants et aux adolescents dans l'intérêt de la réadaptation et de la réinsertion sociale  <b>(Département de probation du Ministère de la justice)</b></p>
14. Conclusion	14.1. Prévenir l'expansion de la délinquance urbaine	<p>Entre août 2005 et juin 2006, le Département de probation a coopéré avec le secteur social, les communautés et les groupes extérieurs au secteur public dans les domaines suivants: a) réadaptation des toxicomanes grâce à un traitement; b) campagne avec d'autres acteurs publics pour réduire les accidents de la route et combattre l'alcoolisme au volant notamment pendant la période du Nouvel An et de la fête de Songkran; c) projet des agents bénévoles de probation qui compte actuellement 10 181 membres; d) projet de réseau social de réadaptation des délinquants (49 lieux en 2005); e) renforcement de la justice dans les trois provinces du sud de la Thaïlande; f) mise en place du réseau de justice pour résoudre le problème des drogues conformément au concept de justice communautaire; g) projet de centre de cure (cinq endroits); h) campagne contre la propagation des produits à inhaler dans tous les secteurs  <b>(Département de probation du Ministère de la justice)</b></p>
	14.2. Améliorer la coopération internationale	<p>Application de mesures propres à améliorer la coopération internationale, notamment l'assistance en matière d'extradition de délinquants</p> <p>Signature du Traité sur l'entraide judiciaire en matière pénale entre États membres de l'ASEAN animés du même esprit  <b>(Bureau du Procureur général)</b></p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectif</i>	<i>Situation actuelle et état d'avancement de l'action</i>
	14.3. Renforcement des capacités des services de détection et de répression et des magistrats	<p>Projet de prévention et de répression du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme</p> <p>Mémoire sur la coopération dans la prévention et la répression de crimes spéciaux (<b>Département des enquêtes spéciales et Bureau de la Commission des opérations de Bourse</b>)</p> <p>Formation qualifiante de juristes (<b>Ministère du travail</b>)</p>
	14.4. Encourager la participation des autorités locales et de la société civile	<p>Procédures de prévention et d'élimination de la traite des êtres humains dans cinq provinces des zones frontalières: Tak, Kanchanaburi, Payao, Mukdahan et Ranong (<b>Ministère du développement social et de la sécurité humaine</b>)</p> <p>Création de comités dans toutes les 76 provinces</p> <p>Affectation d'agents locaux comme inspecteurs du travail (<b>Ministère du travail</b>)</p> <p>Coopération avec la Fondation pour une Thaïlande propre et transparente dans le cadre de campagnes et d'opérations publicitaires (<b>Bureau de la Commission de la fonction publique</b>)</p>